

Recherches sociographiques



Les conséquences parlementaires du capital politique : le cas de l'Assemblée nationale du Québec

The parliamentary consequences of political capital: The case of the Quebec National Assembly

Guillaume Huot and Marc André Bodet

Volume 63, Number 1-2, January–September 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1092388ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1092388ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Huot, G. & Bodet, M. (2022). Les conséquences parlementaires du capital politique : le cas de l'Assemblée nationale du Québec. *Recherches sociographiques*, 63(1-2), 231–248. <https://doi.org/10.7202/1092388ar>

Article abstract

We attempt to situate political capital in the Quebec context by measuring its parliamentary consequences among elected members of the National Assembly who have served since 2003. To measure the parliamentary consequences of political capital, we mainly study the impact of two factors—previous political experience of elected officials at other levels of government, and family ties—on access to various important parliamentary positions. Two sets of regression models are presented. The first set analyzes the accession to parliamentary office of MPs throughout their legislative career, while the second set replicates the variables of the first set, applying them only to parliamentary recruits. We conclude that political capital can only play a role in an individual's legislative career in certain very specific contexts. Family ties have no impact on access to legislative positions, while federal or provincial political experience has a slight positive effect when considering the entire career of elected officials. Local political experience (municipal or school) has significant negative effects on the chances of accessing different parliamentary positions.



HORS THÈME

LES CONSÉQUENCES PARLEMENTAIRES DU CAPITAL POLITIQUE : LE CAS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Guillaume HUOT et Marc André BODET

Nous tentons de situer le capital politique dans le contexte québécois en mesurant ses conséquences parlementaires chez les élu.e.s de l'Assemblée nationale qui ont siégé depuis 2003. Pour mesurer les conséquences parlementaires du capital politique, nous étudions principalement l'impact de deux facteurs – l'expérience politique antérieure des élu.e.s à d'autres paliers gouvernementaux et les liens familiaux – sur l'accès à différents postes parlementaires d'importance. Deux séries de modèles de régression sont présentées. La première série analyse l'accession aux fonctions parlementaires des députés tout au long de leur carrière législative, alors que la seconde reprend les variables de la première série en les appliquant uniquement aux recrues parlementaires. Nous concluons que le capital politique ne peut jouer un rôle dans la carrière législative d'un individu que dans certains contextes très spécifiques. Les liens familiaux n'ont pas d'impact sur l'accès aux postes législatifs, alors que l'expérience politique fédérale ou provinciale a un léger effet positif si l'on considère l'ensemble de la carrière des élu.e.s. L'expérience politique locale (municipale ou scolaire) a des effets négatifs significatifs sur les chances d'accéder à différentes fonctions parlementaires.

Mots-clés : capital politique; fonctions parlementaires; carrières parlementaires; dynasties politiques; représentation politique; Québec

Le capital politique est un phénomène central dans l'étude des systèmes représentatifs. En effet, alors que l'idéal démocratique s'appuie sur le principe de la suprématie d'un corps politique composé d'individus égaux, on constate en pratique que tous et toutes ne participent pas à la vie politique avec la même dotation¹. Le capital politique est très inégalement réparti. Pourtant, la littérature empirique sur le sujet demeure parcellaire, particulièrement dans le contexte québécois où il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude récente sur le sujet. Au sein de la littérature que nous avons passée en revue, les travaux touchant à la notion de capital politique définissent ce concept de différentes manières et il est souvent confondu avec le capital social popularisé par les travaux de Robert PUTNAM (2000). Plusieurs sources de capital politique ont été identifiées dans la littérature mais deux ressortent dans la plupart des études : l'expérience politique antérieure et les liens familiaux.

Cette recherche a pour objectif de situer le capital politique dans le contexte législatif québécois et de mesurer ses conséquences sur la carrière des élu.e.s. Ainsi, nous pourrions apporter un éclairage nouveau à l'étude de la vie parlementaire québécoise. Notre recherche touche également à des questions démocratiques importantes en permettant notamment de considérer les barrières à l'entrée pour des individus souhaitant mener une carrière fructueuse en politique québécoise. Pour atteindre ces objectifs, nous posons la question de recherche suivante : *Quelles sont les conséquences parlementaires du capital politique à l'Assemblée nationale?* Nous étudions les conséquences parlementaires de la possession d'un certain capital politique dans le contexte québécois récent, soit au cours des six dernières législatures de l'Assemblée nationale du Québec (2003-2022). Nous nous intéressons donc à l'influence du capital politique sur la carrière parlementaire des élus. Pour mesurer cet impact, nous analysons l'influence de différents facteurs liés au capital politique, principalement l'expérience politique antérieure à d'autres paliers gouvernementaux et les liens familiaux en politique, sur la nomination à des fonctions parlementaires. Nous analysons également l'impact d'autres facteurs tels que l'âge de l'élu.e, son genre et son nombre d'années d'expérience à l'Assemblée nationale. Les postes parlementaires concernés incluent bien entendu la fonction de ministre, mais également d'autres fonctions parlementaires d'importance comme celles de présidence de commission parlementaire, d'adjoint parlementaire à un ou une ministre, de leader, de whip, de président de caucus, etc. Nous nous pencherons aussi sur les différentes fonctions parlementaires du côté des groupes d'opposition, comme porte-parole d'opposition ou chef d'un groupe d'opposition.

Une revue de la littérature en deux temps définit d'abord le concept de capital politique et analyse ensuite ses deux facteurs explicatifs qui sont d'intérêt dans le cadre de cette recherche, soit les liens familiaux en politique et l'expérience politique antérieure. La revue de la littérature sera suivie par la présentation de nos deux hypothèses de recherche. Une courte section présentera ensuite la méthodologie utilisée et discutera en détail des outils de mesure mobilisés. Une analyse des

1. Les auteurs remercient le Groupe canadien d'étude des parlements (GCEP) pour l'octroi d'une subvention de recherche James R. Mallory et le Groupe de recherche sur le fonctionnement de la démocratie (FoDEM) pour son appui logistique.

résultats sera ensuite effectuée, montrant les principales tendances dégagées à partir des modèles multivariés. La dernière section offre une discussion sur les résultats obtenus et sur les implications de cette recherche pour la littérature, dans le cas du Québec et au-delà.

LE CAPITAL POLITIQUE EN DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Le capital politique est un concept polysémique en sciences sociales qui sert à décrire des phénomènes qui sont souvent bien différents les uns des autres. Il est défini comme l'ensemble des outils et atouts utilisés pour influencer d'autres détenteurs ou détenteurs de pouvoir politique, économique ou social dans le but de les affronter ou d'entrer en relation avec eux (voir FRENCH, 2011). Contrairement au capital social qui touche d'abord la construction mutuelle de confiance et les interactions du quotidien (PUTNAM, 2000; EVERS, 2003), le capital politique renvoie plutôt à la capacité d'agir et de peser politiquement à travers la participation à des processus décisionnels interactifs (SORENSEN et TORFING, 2003). Selon ces auteurs, ce capital politique peut être décortiqué en trois facteurs qui déterminent l'habileté des acteurs à s'engager dans le processus politique de prise de décision : leur niveau d'accès aux processus de prise de décision (*endowment*), la possibilité de faire une différence dans ces processus (*empowerment*) et leurs perceptions d'eux-mêmes en tant qu'acteurs politiques (*political identity*).

Puisque les notions de capital politique et de pouvoir sont intrinsèquement liées, une catégorie spécifique d'individus en est venue à être associée à sa recherche et à sa perpétuation : l'élite. L'analyse de BOURDIEU (1981), élaborée dans son étude des relations de pouvoir entre les groupes sociaux, est en ce sens très utile. Ses formes représentent les atouts utilisés par certains individus pour instaurer une relation de domination à l'égard d'autres individus. Le capital politique est alors une forme de pouvoir symbolique, de crédit fondé sur la croyance, l'identification et la reconnaissance. C'est un phénomène traditionnel de la vie politique qui comporte ses désavantages, mais qui reste indispensable à chaque élu ou candidat espérant une longue et fructueuse carrière politique (FRENCH, 2011).

Les détenteurs et détenteurs de charges publiques, souvent issus de milieux privilégiés (GUTTSMAN, 1963), ont plus de facilité à acquérir et à maintenir un capital politique (MOSCA, 1939). ZUCKERMAN (1977) recense les différentes définitions et en propose une synthèse selon laquelle l'élite politique constitue un groupe généralement dominant dans la société par la profession, la situation économique, le sexe, l'ethnie, etc., de ses membres. L'accession au pouvoir de ces individus peut être grandement facilitée par leur position privilégiée. L'élite au pouvoir est relativement homogène et tirée d'un segment exclusif de la société (PUTNAM, 1976). Les membres de ce groupe partagent les mêmes valeurs, intérêts, objectifs et attributs socio-économiques. Cela facilite sa reproduction. Le capital politique doit donc être envisagé en dyade avec son corollaire : le pouvoir politique (PELLETIER, 1991).

L'emprise de l'élite sur le pouvoir politique est associée à un problème démocratique très ancien dont la résolution ne peut être que lente, sinon impossible : la non-représentativité sociale des élu.e.s. (PELLETIER, 1984). Les membres des législatures

démocratiques proviennent en effet généralement de milieux favorisés, sont mieux éduqués, et sont issus de professions liées à un statut social plus élevé que les gens qu'ils représentent (MATTHEWS, 1984; PAQUIN, 2010). Ainsi, on retrouve au sein de la députation moins de femmes, de jeunes, d'ouvriers ou de techniciens, alors que certaines professions libérales ou du monde des affaires (tels les avocats et les ingénieurs) sont clairement surreprésentées (PELLETIER, 1984; GUTTSMAN, 1963). Les hypothèses sont multiples pour expliquer pourquoi les individus provenant de milieux privilégiés accèdent plus facilement aux postes décisionnels : ceux-ci ont accès à une meilleure éducation, ils ont un intérêt pour la politique et souvent un historique d'implication en politique lié à leur statut social élevé (MATTHEWS, 1984). Une fois au pouvoir, les politiciens ont plus de facilité à maintenir leur capital politique (ERIKSON, 1971), voire à en acquérir davantage. La théorie élitiste classique observait un maintien de l'élite au pouvoir à travers un processus de renouvellement (MOSCA, 1939; PARETO, 1901). Aussi, la conservation du pouvoir politique par l'élite s'est amplifiée avec la modernisation des législatures (ALLEN *et al.*, 2020). En effet, le travail de député est devenu une véritable carrière professionnelle qui nécessite beaucoup d'efforts et d'énergie. Cela a mené à de plus longues carrières législatives où les occasions de réseautage sont plus fréquentes (PELLETIER, 1991).

Au Québec, le manque de représentation descriptive² au Parlement est incontestable. Toutefois, les partis politiques québécois produisent différents groupes d'élite (PELLETIER, 1984). De plus, depuis le milieu des années 1970, on assiste au Québec à un renouvellement de l'élite politique, contrastant avec les longues périodes de stabilité propres au début de la confédération ou du règne de l'Union nationale. Malgré ce renouvellement, il ne faut pas oublier que la circulation des élites n'est pas synonyme d'arrivée au pouvoir d'une nouvelle classe politique plus représentative (PELLETIER, 1991).

LES SOURCES DU CAPITAL POLITIQUE DANS LES PARLEMENTS

Plusieurs sources de capital politique sont identifiées dans la littérature. Nous concentrons notre effort ici sur deux d'entre elles qui nous semblent particulièrement saillantes. Le premier aspect fort important découlant du concept de capital politique est celui de la transmission héréditaire du pouvoir politique. Les dynasties politiques sont un phénomène très ancien et observable dans différents pays à travers le monde. Elles sont, en effet, toujours bien présentes dans plusieurs démocraties libérales établies comme l'Islande (SMITH, 2018), le Japon (ISHIBASHI et REED, 1992; ASAKO *et al.*, 2015; KENAWAS, 2015; SMITH, 2018) et l'Irlande (GALLAGHER, 1985; FALLON, 2011), où environ 25 % de la classe politique élue provient d'une dynastie politique (SMITH, 2018). C'est également le cas au sein de jeunes démocraties émergentes comme les Philippines (QUERUBIN, 2016; LABONNE, PARSÀ et QUERUBIN, 2019) ou la Thaïlande (THANANITHICHOT et SADITPORN, 2016), où plus de 40 % des élus appartiennent à une dynastie politique.

2. La représentation descriptive (voir PITKIN 1967) fait référence à l'adéquation entre la composition d'une assemblée représentative et la population représentée sur un ensemble de dimensions (sociales, économiques, ethnoculturelles, etc.)

On identifie les politicien.ne.s dynastiques par leur relation par le sang, l'adoption ou le mariage à au moins un.e autre politicien.ne qui a exercé précédemment une fonction au palier gouvernemental national, soit dans le législatif soit dans l'exécutif (SMITH, 2018). Au Canada, cependant, comme dans la plupart des plus grandes démocraties, le nombre de dynasties politiques continue à diminuer graduellement. La proportion d'élue.s provenant de dynasties politiques a, en effet, atteint son plus haut point en 1896 avec 11 % pour se retrouver de nos jours à moins de 5 % (SMITH, 2018). Même chose pour les États-Unis, qui présentaient au début du 19^e siècle un taux d'environ 15 % d'élus à la Chambre des représentants apparentés à une ou un membre précédent du Congrès, alors que ce taux n'est plus aujourd'hui que de 6 à 8 % (DAL BÓ, DAL BÓ et SNYDER, 2009). Cette tendance à la baisse du nombre des dynasties politiques est liée à la modernisation politique, au développement économique et à l'apparition de nouveaux partis politiques compétitifs (PELLETIER, 1984). Toutefois, même si la transmission familiale du pouvoir politique est à la baisse au Québec et au Canada, une candidature qui provient d'une dynastie politique bénéficie tout de même d'avantages : reconnaissance de nom, socialisation politique, connaissance du fonctionnement de la carrière politique et des élections, meilleures ressources financières (VAN LIEFFERINGE, DEVOS et STEYVERS, 2012).

Les causes de la persistance de la transmission héréditaire du capital politique sont multiples (voir notamment MENDOZA *et al.*, 2013; BESLEY et REYNAL-QUEROL, 2013; CHIBBER, 2011). Au-delà de l'argumentation classique associant les dynasties politiques à l'élite, les récentes recherches en science politique ont découvert d'autres causes pouvant expliquer la persistance des dynasties (SMITH, 2018). Les recherches précédentes mettaient généralement l'accent sur les avantages électoraux et informationnels des candidat.e.s dynastiques (reconnaissance de nom, réseaux, familiarité avec la politique, facilité à lever des fonds, etc.). Cependant, ces avantages ressemblent fortement à ceux dont profitent les élu.e.s sortant.e.s (voir BLAIS-LACOMBE et BODET, 2017).

Une élue sortante ou un élu sortant bénéficie en effet d'avantages directs du fait d'avoir déjà occupé un poste de représentation politique : l'accès à des ressources financières, la disponibilité de personnel politique, etc. Elle ou il bénéficie aussi d'avantages indirects comme l'intimidation électorale (*scare-off effect*) (Cox et KATZ, 1996), phénomène qui fait en sorte que de potentiels opposants de qualité sont découragés de se présenter (HALL et SMYDER Jr., 2015). Donc, l'explication principale probable de la continuation des dynasties politiques est que les nouveaux politiciens et politiciennes dynastiques héritent de l'avantage électoral de leur dynastie. DAL BÓ, DAL BÓ et SNYDER (2009) ajoutent que plus une politicienne ou un politicien connaît une longue carrière politique, plus elle ou il a de chances de fonder une dynastie politique. En effet, un long mandat permettra davantage aux enfants ou aux proches d'un.e élu.e de créer des relations politiques, de se familiariser avec les campagnes électorales et les processus législatifs et de profiter d'une reconnaissance de nom (SMITH, 2018).

Il ne faut toutefois pas oublier que les institutions politiques du pays, notamment le mode de scrutin et le mode de sélection des candidatures, ont un impact certain (SMITH, 2018). Les institutions favoriseront une candidature dynastique lorsque le mode de scrutin est axé sur la candidature plutôt que sur le parti – attirant l'attention

des électeurs sur les caractéristiques personnelles des candidat.e.s (*personal vote*) – et lorsque la méthode de sélection des candidatures est décentralisée, permettant aux organisations locales de sélectionner les candidat.e.s selon leurs priorités, lesquelles impliquent souvent la reconnaissance de nom et les relations politiques (FIVA et SMITH, 2018).

Une autre source de capital politique est l'expérience électorale antérieure. Effectivement, un ou une candidate peut utiliser le capital politique accumulé précédemment dans un autre poste électif pour augmenter ses chances d'élection (NORRIS, 1997). Actuellement, un nombre considérable d'élu.e.s de l'Assemblée nationale du Québec ont à leur dossier une expérience politique antérieure, le plus fréquemment au niveau municipal. Il est à noter que pendant environ les cent premières années de la confédération, la carrière politique correspondait à un va-et-vient entre les différents paliers, les élu.e.s utilisant leur capital politique pour se déplacer sans trop de conséquences entre le municipal, le provincial et le fédéral. Les élu.e.s, tous paliers confondus, présentaient des caractéristiques similaires apparentées à celles des élites de la société québécoise (FALARDEAU, 1966). La liaison entre les fonctions politiques municipales et les fonctions politiques provinciales s'est maintenue très longtemps au Québec. En 1980, l'Assemblée nationale sanctionne une loi rendant inhabile aux charges municipales un député de l'Assemblée nationale, quelle que soit la taille de la municipalité (Assemblée nationale du Québec, 2013).

Quel a été l'impact de cette nouvelle réglementation sur les élu.e.s au palier municipal? L'ouvrage *Genre et professionnalisation de la politique municipale : un portrait des élues et des élus du Québec* (MÉVELLEC et TREMBLAY, 2016) est essentiel pour répondre à cette question puisqu'il brosse le portrait des élus municipaux récents, avec un intérêt particulier pour la représentation des femmes en politique municipale. La politique municipale moderne est très différente de la politique provinciale ou fédérale (WHITE, 1998). Elle a des caractéristiques et des dynamiques uniques. Par exemple, le taux de participation aux élections municipales est faible (autour de 45 %). En plus, la moitié des mairesses et des maires sont réélus sans opposition. Finalement, les partis existent seulement dans certaines municipalités (MÉVELLEC et TREMBLAY, 2016). Malgré ces différences, est-ce que les élu.e.s au palier municipal représentent la même élite politique que la députation provinciale et fédérale, comme c'était le cas dans les cent premières années de la confédération (BOURASSA, 1965; FALARDEAU, 1966; LINTEAU, 1998)? Au municipal, les élu.e.s d'aujourd'hui sont dans la mi-quarantaine en moyenne (MÉVELLEC et TREMBLAY, 2016). Elles et ils sont un peu plus jeunes que durant les années 1990 (voir TARDY, TREMBLAY et LEGAULT, 1997). Ensuite, comme aux paliers provinciaux et fédéraux, elles et ils sont aussi mieux éduqué.e.s que la majorité de la population (MÉVELLEC et TREMBLAY, 2016). Les membres de la classe politique, quel que soit le palier considéré, semblent présenter des caractéristiques sociodémographiques et professionnelles similaires et font toujours partie d'une élite de la société, ce qui leur permet d'acquérir et de perpétuer leur capital politique plus facilement.

Même si une proportion considérable de la députation québécoise a pu faire l'expérience du monde politique municipal avant de se retrouver à l'Assemblée nationale, l'influence de l'expérience politique antérieure sur la carrière législative et le capital

politique semble faible, du moins au Canada (voir BARRIE et GIBBINS, 1989). Le recrutement est probablement le moment où l'expérience politique antérieure peut jouer un rôle important. Ce processus diffère d'un parti à l'autre et il influence le comportement des candidat.e.s et éventuellement des législateurs et législatrices. Les partis cherchent différentes qualités chez leurs candidats et ces qualités varient selon les priorités et le programme des partis (HAZAN et RAHAT, 2006). On recherche souvent des gens qui ont une certaine notoriété, une expérience politique passée, des qualifications professionnelles pertinentes, etc. Une fois élu.e.s, les député.e.s peuvent aussi utiliser leur expérience politique pour progresser dans leur carrière législative. Il existe dans la littérature américaine un courant qui veut que les politiciennes et politiciens américains cherchent à mener une carrière « hiérarchique » à travers la structure fédérale des États-Unis (FOX et LAWLESS, 2005). La politicienne américaine ou le politicien américain type, toujours en quête de plus de pouvoir politique, amorce, en effet, sa carrière au niveau local, pour ensuite progresser au niveau de la législature de l'État, et atteindre finalement le niveau fédéral en se faisant élire au Congrès (SCHLESINGER, 1966; BLACK, 1972; BERKMAN, 1994).

Selon cette théorie de la carrière hiérarchique, l'expérience politique des élu.e.s devrait être un facteur déterminant dans le succès de leur carrière législative. Cependant, les choses s'opèrent différemment dans le contexte canadien. La littérature plus ancienne sur l'étude de la politique canadienne observe que généralement, les candidats qui se présentent en politique sont des amateurs (DOCHERTY, 1997). La politicienne ou le politicien typique du Canada connaît donc souvent une carrière assez courte, soit à cause d'un manque d'intérêt à poursuivre sa carrière politique, soit en raison d'une défaite causée par une grande compétition électorale (ATKINSON et DOCHERTY, 1992). BARRIE et GIBBINS (1989) ont étudié la théorie de la carrière législative hiérarchique au niveau canadien à l'aide d'un échantillon composé de 3 803 politicien.ne.s canadien.ne.s ayant siégé à la Chambre des communes ou au Sénat entre 1867 et 1984. Ils arrivent à la conclusion que 26 % des politiciens canadiens étudiés avaient eu une expérience politique municipale avant leur carrière fédérale, que 10 % étaient passés du palier provincial au palier fédéral, et que seulement 4 % étaient passés progressivement par les trois paliers, municipal, provincial puis fédéral. Il est remarquable que dans leur échantillon, 59 % des député.e.s et sénateur.rice.s n'avaient aucune expérience politique préalable. Cela suggère que la carrière hiérarchique à l'américaine ne caractérise pas le niveau fédéral canadien. WHITE (1998), quant à lui, a étudié les ministres provinciaux canadiens et en est arrivé à des conclusions similaires. L'auteur va plus loin et conclut que le palier municipal ne fournit qu'une expérience limitée et ne permet pas de répondre adéquatement aux défis du rôle de ministre, qui est vraiment spécifique au système parlementaire. L'expérience politique municipale n'est donc pas valorisée au conseil des ministres. L'expérience politique à d'autres paliers semble être moins reconnue dans nos systèmes parlementaires que l'expérience au palier concerné. Un.e député.e qui a plusieurs années d'expérience au sein même de la législature sera, en effet, considéré comme plus expérimenté et comprenant mieux le jeu politique qu'un.e député.e ayant beaucoup d'expérience politique à un autre palier (THOMAS, 1991).

Après avoir passé en revue la littérature sur le capital politique et ses différents facteurs explicatifs, nous proposons deux hypothèses de recherche. Il a été noté dans la revue de littérature que les individus peuvent bénéficier de la situation

avantageuse découlant de leur capital politique pour se faire élire. Toutefois, nous souhaitons plutôt analyser les avantages découlant du capital politique au-delà de l'élection à la députation, en étudiant les conséquences de la possession d'un certain capital politique sur les carrières parlementaires. Ainsi, notre analyse se fera en deux temps. Premièrement, nous étudierons l'impact de plusieurs facteurs sur les chances d'être nommé aux différentes fonctions parlementaires mentionnées en introduction, en considérant tous les mandats effectués par les député.e.s. Notre première hypothèse touche à l'influence du capital politique sur la nomination à certains postes parlementaires à n'importe quel moment de la carrière législative d'un ou d'une élue : *Un.e député.e qui possède un capital politique a plus de chances d'être nommé.e à une fonction parlementaire d'importance (ministre, fonction parlementaire autre que ministre, fonction parlementaire d'opposition) au courant de sa carrière à l'Assemblée nationale (H1)*. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à l'impact du capital politique sur le début de carrière des recrues parlementaires à l'Assemblée nationale. Nous voulons vérifier si les recrues parlementaires peuvent utiliser leur capital politique afin d'accéder à des fonctions parlementaires plus rapidement que les député.e.s ne bénéficiant pas de cet avantage. Notre analyse des recrues parlementaires mène à notre deuxième hypothèse : *Un.e député.e recrue qui possède un capital politique a plus de chances d'être nommé.e à une fonction parlementaire d'importance à son arrivée à l'Assemblée nationale (H2)*.

DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Les analyses qui suivent ont été réalisées à partir d'une base de données contenant des informations biographiques des 397 député.e.s ayant siégé à l'Assemblée nationale depuis la 37^e législature, soit depuis l'élection du 14 avril 2003. Les données ont été récoltées principalement à l'aide du *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1764 à nos jours*, accessible sur le site de l'Assemblée nationale du Québec. Certaines informations manquantes sur le site de l'Assemblée ont été trouvées directement sur les sites des partis politiques ou dans des articles de presse. Les données relatives à l'expérience parlementaire en nombre d'années ont été calculées en prenant comme date de début le mois d'avril 2003 (le début de la 37^e législature) et comme date de fin le mois de décembre 2020 (approximativement la moitié de la 42^e législature).

Nous mobilisons un modèle paramétrique de probabilité linéaire (MPL). Puisque nos variables expliquées sont dichotomiques, il aurait aussi été possible d'opter pour un modèle en maximum de vraisemblance de type Probit ou Logit, mais comme ces trois modèles (MPL, Probit, Logit) mènent à des conclusions équivalentes, nous préférons celui qui produit les estimations les plus faciles à interpréter. Nos modèles paramétriques incluent des effets fixes pour l'appartenance partisane et un effet aléatoire pour tenir compte de la nature des données du panel. En effet, plusieurs élu.e.s sont présent.e.s pendant plus d'un mandat dans la base de données. Nous mesurons donc des effets entre individus à l'aide de données corrélées entre elles.

ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse se consacre à des conséquences parlementaires directes du capital politique des élu.e.s, soit l'accès à des fonctions parlementaires. Nos huit modèles sont

présentés dans le Tableau 1. La première section du tableau concerne tous les individus de notre base de données ainsi que tous les mandats qu'ils ont effectués à l'Assemblée nationale entre 2003 et 2021. Cette première section se rapporte à notre première hypothèse à propos des chances d'occuper une fonction parlementaire au sein de l'Assemblée au cours d'un mandat.

TABLEAU 1

Les facteurs explicatifs de l'accession à des fonctions parlementaires

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7	Modèle 8
	(Ministre)	(Fonction)	(Fonction)	(Fonction)	(Ministre)	(Fonction)	(Fonctions)	(Fonctions)
Liens familiaux	.085 (.116)	.001 (.060)	-.002 (.077)	-.005 (.052)	.090 (.160)	.075 (.039)	-.010 (.061)	.016 (.045)
Expérience Fédérale/ Provinciale	.057 (.077)	.063 (.040)	.097 (.064)	.090 (.040)	-.090 (.091)	.159 (.049)	.131 (.149)	.163 (.088)
Expérience Municipale/Scolaire	-.239 (.064)	-.093 (.033)	-.117 (.054)	-.103 (.033)	-.202 (.081)	-.156 (.064)	-.211 (.058)	-.184 (.050)
Femme	.101 (.060)	.037 (.031)	.060 (.050)	.046 (.032)	.017 (.060)	.044 (.038)	.059 (.042)	.042 (.020)
Âge	.072 (.022)	.009 (.011)	.034 (.014)	.031 (.010)	.066 (.021)	.031 (.015)	.049 (.014)	.037 (.014)
Âge ²	-.001 (.000)	-.000 (.000)	-.000 (.000)	-.000 (.000)	-.001 (.000)	-.000 (.000)	-.001 (.000)	-.000 (.000)
Expérience	.010 (.004)	.004 (.002)	.021 (.004)	.013 (.002)				
Gouvernement				.311 (.027)				.372 (.181)
Parti Québécois	.065 (.075)	-.019 (.038)	.018 (.052)	-.010 (.035)	.054 (.074)	-.116 (.078)	-.195 (.255)	-.194 (.166)
Coalition Avenir Québec	.005 (.067)	-.012 (.034)	.178 (.082)	.056 (.043)	-.014 (.083)	-.004 (.046)	.173 (.262)	.043 (.094)
Québec Solidaire			.404 (.127)	.331 (.102)			.438 (.297)	.424 (.211)
Action Démocratique			-.025 (.077)	-.097 (.061)			-.165 (.275)	-.197 (.206)
Constante	-1.290 (.541)	.806 (.268)	-.194 (.329)	-.083 (.232)	-1.266 (.535)	.326 (.389)	-.408 (.431)	-.164 (.472)
N (id)	405 (276)	405 (276)	577 (278)	982 (397)	168	168	152	320
Panel	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
R2	9.20%	7.31%	13.82%	20.86%	7.61%	15.27%	25.48%	36.55%
Députés du gouvernement	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Députés de l'opposition	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Recrus seulement	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Note : Il s'agit de modèles de probabilité linéaires avec effets aléatoires pour données panel pour les modèles 1 à 4; les coefficients en gras sont statistiquement significatifs à un niveau de confiance de 95 %.

Le modèle 1 inclut un panel des député.e.s du parti gouvernemental du moment depuis 2003. La variable expliquée est donc le fait de devenir ministre au cours d'une législature donnée, ou non. Il s'agit d'une variable dichotomique. En contrôlant les effets du genre, de l'âge, de l'expérience parlementaire et de l'affiliation partisane, nous ne trouvons pas d'influence significative des liens familiaux ou de l'expérience politique provinciale ou fédérale sur la probabilité d'être nommé ministre. En revanche, on trouve une forte corrélation négative entre la présence d'une expérience politique passée dans le monde municipal ou scolaire et la probabilité d'être ministre au cours de sa carrière. Il s'avère que les élu.e.s détenant une telle expérience politique ont moins de chance d'accéder au conseil des ministres (- 23.9 % [- 36.5,- 11.2]) que ceux n'ayant pas cette expérience. Cela va à l'encontre de notre hypothèse.

Le modèle 2 mobilise les mêmes données que le modèle 1 et les mêmes facteurs explicatifs. La différence est qu'il s'intéresse à toutes les fonctions parlementaires (incluant les postes de ministre) pour les député.e.s du parti gouvernemental. Il existe plusieurs fonctions autres que celle de ministre qui sont prestigieuses et qui impliquent un statut ainsi que des responsabilités politiques considérables³. Les résultats en lien avec notre première hypothèse sont essentiellement les mêmes que pour le modèle 1, sauf en ce qui concerne le fait d'avoir une expérience politique au palier municipal ou scolaire, ici moins important (- 9.25 % [- 15.8, - 2.72]). On remarque également que l'âge et l'expérience ne sont plus des facteurs statistiquement significatifs.

Le modèle 3 s'intéresse aussi aux fonctions parlementaires, mais cette fois-ci pour la députation des partis d'opposition. Le seul poste considéré dans la dernière section qui ne peut être occupé par un député de l'opposition est celui d'adjoint parlementaire (Gouvernement du Québec, 2021a). En plus des fonctions parlementaires mentionnées dans le modèle précédent, les député.e.s d'opposition peuvent également occuper des fonctions de porte-parole de l'opposition. Les porte-parole sont des député.e.s d'un groupe parlementaire d'opposition désigné.e.s par leur chef.fe et qui doivent présenter la politique de leur parti sur un sujet donné et commenter celle du gouvernement (Gouvernement du Québec, 2021b). On inclut finalement les chef.fe.s des partis d'opposition. On retrouve les mêmes dynamiques que dans le modèle 1 avec des relations positives et statistiquement significatives pour l'âge et l'expérience, et une relation négative et statistiquement significative pour l'expérience politique passée dans le monde municipal et scolaire (- 11.6 % [- 22.2, - 1.2]).

L'absence de relations statistiquement significatives entre deux de nos trois indicateurs de capital politique et l'occupation de fonctions officielles peut s'expliquer en partie par un problème de puissance statistique. Dans le quatrième modèle, on

3. Nous avons inclus les président.e.s ou vice-président.e.s de commission parlementaire, les adjoint.e.s parlementaires, les leaders parlementaires ou leaders parlementaires adjoint.e.s, les whips en chef ou whips adjoint.e.s, les président.e.s ou vice-président.e.s de l'Assemblée nationale et les président.e.s de caucus.

inclut tous les députés de la période sous étude pour augmenter la taille de notre échantillon. Nous ajoutons aussi une variable dichotomique pour différencier les député.e.s du parti gouvernemental et de l'opposition. Lorsque ces 397 député.e.s sont considéré.e.s, on trouve que le fait d'avoir été membre d'une députation provinciale ou fédérale avant d'entrer à l'Assemblée nationale après 2003 est associé à une probabilité plus grande d'occuper une fonction officielle (+ 8.9 % [+ 1.2, + 16.7]). L'estimation moyenne pour l'expérience au municipal ou au scolaire se maintient (- 10.3 % [- 16.9, - 3.8]). Les liens dynastiques ne semblent toujours pas augmenter les chances d'occuper une fonction parlementaire.

La deuxième section de l'analyse se concentre sur les trois mêmes variables indépendantes ainsi que sur les mêmes variables dépendantes et variables de contrôle, mais cette fois-ci les quatre modèles étudient les recrues parlementaires (voir Tableau 1). Cela nous permet de tester notre deuxième hypothèse. Les recrues parlementaires sont des député.e.s élu.e.s à l'Assemblée nationale qui n'y étaient pas à la législature précédente. La variable du nombre d'années d'expérience à l'Assemblée nationale est donc retirée. Cette mise en exergue des recrues parlementaires nous permettra de déterminer si celles-ci peuvent utiliser leur capital politique pour accéder à des fonctions politiques d'importance plus facilement que les autres membres de la députation ayant un moins grand capital politique.

Le modèle 5 inclut les député.es recrues du parti formant le gouvernement depuis 2003. La variable expliquée est le fait de devenir ministre à son arrivée ou non. En contrôlant les effets du genre, de l'âge et de l'affiliation partisane, nous ne trouvons pas d'influence significative des variables des liens familiaux ou de l'expérience politique provinciale ou fédérale sur la probabilité d'être ministre. On retrouve comme dans le modèle 1 une forte corrélation négative entre la présence d'une expérience politique passée dans le monde municipal ou scolaire et la probabilité d'être ministre à son arrivée. Les élu.e.s détenant une expérience municipale ou scolaire ont encore une fois moins de chance d'accéder au conseil des ministres (-20.2 % [-41.0,-0.7]) que ceux n'ayant pas cette expérience. Cela va à l'encontre de notre hypothèse.

Le modèle 6 du tableau 1 reprend les facteurs expliquant l'accession à des fonctions parlementaires (incluant les postes de ministre) du côté gouvernemental, mais cette fois en s'intéressant seulement aux recrues parlementaires. Le fait d'avoir été un ou une députée au palier fédéral ou provincial auparavant augmente significativement la probabilité d'obtenir un statut à l'Assemblée (+ 15.9 % [+ 3.3, + 28.4]). Mais l'expérience au palier municipal ou scolaire a un effet inverse (- 15.6 % [- 31.9, -0.8]). La présence de lien dynastique n'atteint pas un seuil de signification statistique suffisant, mais l'effet estimé est tout de même assez fort (+ 7.5 % [- 2.5, + 17.5]). Deux des trois sources de capital politique ont des effets significatifs sur notre variable expliquée, mais leurs effets sont de sens contraire.

Le modèle 7 explore les facteurs explicatifs de la nomination des député.e.s à différentes fonctions parlementaires d'opposition, mais cette fois-ci en se concentrant sur les recrues parlementaires qui en sont à leur premier mandat. Encore une fois, une seule source de capital politique semble être corrélée statistiquement avec la

nomination. En effet, l'expérience passée au palier municipal ou scolaire diminue les chances des recrues d'être nommées à des fonctions parlementaires de l'opposition (- 21.1 % [- 36.0, - 6.3]).

Nous avons finalement estimé les effets du capital politique sur les nominations de recrues pour tous les partis, quelle que soit leur affiliation partisane. On remarque que l'expérience passée aux paliers fédéral et provincial est substantielle mais n'atteint pas un niveau de confiance statistique suffisant (+ 16.3 % [- 6.4, + 39.0]). Au contraire, l'expérience aux paliers municipal et scolaire est corrélée négativement avec l'obtention d'une fonction parlementaire chez les recrues (- 18.4 % [- 31.3, - 5.4]). Notons aussi que les femmes et les député.e.s plus âgé.e.s ont de meilleures chances d'obtenir un poste dès leur arrivée à l'Assemblée nationale.

*
* *

Le capital politique est un concept polysémique en sciences sociales, il représente l'ensemble des atouts utilisés par les détentrices et détenteurs de pouvoir politique pour influencer d'autres détenteurs de pouvoir politique, économique et social et ainsi établir des liens avec eux. L'objectif principal de cet article était de situer le concept de capital politique dans le contexte politique québécois en mesurant les conséquences parlementaires du capital politique chez les élu.e.s de l'Assemblée nationale du Québec qui ont siégé entre la 37^e et la 42^e législature. Nous nous sommes intéressés aux différents facteurs liés au capital politique influençant l'accession à différents postes parlementaires d'importance. Nous avons présenté deux séries de modèles de régression statistique. La première série analysait l'accession aux fonctions parlementaires des député.e.s au long de leur carrière législative. La deuxième analysait l'accession aux fonctions parlementaires pour les recrues parlementaires afin de déterminer si les député.e.s ayant un fort capital politique pourraient accéder plus facilement et rapidement à des fonctions parlementaires d'importance dès leur premier mandat.

Nos hypothèses ne sont que partiellement confirmées et même complètement infirmées pour l'un des trois indicateurs. On trouve une relation positive et statistiquement significative entre le fait d'avoir été député au palier fédéral ou au palier provincial et le fait d'entrer (ou de faire un retour) à l'Assemblée nationale à partir de 2003. Ce qui confirme notre hypothèse 1 qui stipulait qu'*un.e député.e qui possède un capital politique a plus de chances d'être nommé.e à une fonction parlementaire d'importance (ministre, fonction parlementaire autre que ministre, fonction parlementaire d'opposition) au courant de sa carrière à l'Assemblée nationale*. Notre deuxième indicateur (les liens familiaux) n'est cependant pas du tout associé à des positions plus favorables. Finalement, l'expérience au palier municipal ou scolaire diminue de manière importante les chances d'occuper des fonctions parlementaires pendant une carrière, ce qui contredit nos attentes.

Notre deuxième hypothèse se concentrait sur les recrues parlementaires, et stipulait qu'*un.e député.e recrue qui possède un capital politique a plus de chances d'être nommé.e à une fonction parlementaire d'importance à son arrivée à l'Assemblée nationale*. On ne

trouve pas de résultats empiriques allant dans le sens de cette hypothèse. Les liens familiaux et les expériences au palier provincial ou fédéral (de justesse) ne sont pas associés à des débuts de carrière plus prestigieux à l'Assemblée nationale. Encore une fois, les recrues ayant occupé des fonctions électives au palier municipal ou scolaire sont même désavantagées.

À la lumière de ces résultats, il semble clair que le capital politique n'est pas un facteur déterminant du succès que connaîtra un.e député.e lors de sa carrière législative à l'Assemblée nationale, du moins si on évalue ce succès par l'accès à des fonctions parlementaires d'importance comme un poste de ministre. Le capital politique ne peut jouer un rôle dans la carrière législative d'un individu que dans certains contextes très spécifiques. L'expérience politique locale (municipale ou scolaire) serait même à éviter pour un individu souhaitant se faire élire à l'Assemblée nationale, s'il aspire à se faire nommer à des postes parlementaires d'importance. Une première explication possible de la portée limitée du capital politique en contexte québécois peut se trouver dans le faible nombre de dynasties politiques québécoises toujours actives. Comme SMITH (2018) le souligne, les dynasties politiques sont bien moins fréquentes dans les grandes démocraties déjà bien établies, et le Québec rentre assurément dans cette catégorie. En effet, dans notre échantillon de 397 députés, seuls 27 d'entre eux avaient un lien familial avec un individu ayant mené une carrière politique. Cette proportion est tout de même un peu plus élevée que ce qu'on observe à la Chambre des communes à Ottawa (SMITH, 2018), mais elle reste comparable à celle d'une autre grande démocratie bien établie, les États-Unis, qui comptait une proportion d'entre 6 et 8 % d'élus appartenant à une dynastie politique (DAL BÓ, DAL BÓ et SNYDER, 2009). Par rapport à l'expérience politique antérieure, il est intéressant de comparer nos résultats avec ceux de BARRIE et GIBBINS (1989) qui avaient étudié cette question dans le contexte fédéral canadien. Leur étude étant toutefois seulement descriptive, nous ne pouvons mettre directement en relation les résultats de nos modèles de régression et leurs statistiques. Nos conclusions se rejoignent pourtant : l'expérience politique à un autre palier de gouvernement ne semble pas être un élément valorisé pour les députés. Cette conclusion est encore plus vraie pour ce qui concerne l'expérience politique municipale, qui a un impact majoritairement négatif sur la carrière parlementaire des députés. Cela montre également que le modèle de la « carrière hiérarchique » (Fox et LAWLESS, 2005) est plutôt une spécificité de la politique américaine et qu'il ne s'applique pas au cas québécois ni probablement au cas fédéral canadien (BARRIE et GIBBINS, 1989). Finalement, il serait intéressant d'effectuer d'autres recherches sur l'impact négatif de l'expérience politique municipale ou scolaire. Effectivement, ces résultats négatifs significatifs demeurent surprenants et il serait utile de se pencher sur leurs déterminants.

La principale limite de notre recherche réside dans le fait qu'elle n'aborde le capital politique que selon deux aspects bien précis, les liens familiaux en politique et l'expérience législative antérieure. Il existe d'autres facteurs pouvant expliquer le capital politique et qui mériteraient tous d'être explorés, comme les contacts professionnels, l'implication dans une organisation ou dans un parti politique, ou certaines caractéristiques socio-démographiques. Autre limite, nous avons choisi de nous concentrer uniquement sur les individus ayant réussi à se faire élire, en

écartant de nos analyses les candidats défaits. Ainsi, les candidats.e.s aux élections provinciales québécoises qui ont fait carrière en politique municipale mais qui n'ont pas réussi à se faire élire à l'Assemblée nationale sont absents de nos données, alors que ces individus ont probablement misé sur leur capital politique pour tenter de se faire élire au palier gouvernemental supérieur. On peut présumer que le capital politique opère surtout lors de la joute électorale.

Le capital politique reste un concept peu abordé dans la littérature en politique électorale, surtout dans le contexte québécois. D'autres recherches sur ses effets parlementaires mériteraient d'être réalisées, en plus de recherches étudiant le lien entre capital politique et chances d'élection. Nous n'avons touché ici que la surface de ce vaste concept et les possibilités de recherche sont grandes. Notre recherche éclaire l'état actuel de la représentativité politique et montre que certaines barrières peuvent toujours empêcher des individus d'accéder à des postes politiques d'importance. Il apparaît dès lors que d'autres études approfondissant le concept de capital politique mériteraient d'être réalisées, surtout dans le contexte fédéral canadien. L'étude de BARRIE ET GIBBINS (1989) se penche bien sur l'expérience politique antérieure des parlementaires fédéraux canadiens, mais elle s'arrête en 1984. Une recherche exhaustive sur des données récentes permettrait de déterminer si les tendances révélées dans notre étude sur la députation à l'Assemblée nationale se reproduisent à l'échelle canadienne et si le capital politique des députés entraîne des conséquences parlementaires similaires à la Chambre des communes.

Guillaume HUOT

Université Laval
guillaume.huot.3@ulaval.ca

Marc André BODET

Université Laval
marcandre.bodet@pol.ulaval.ca

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Marc André Bodet est professeur agrégé en science politique à l'Université Laval. Ses recherches portent sur la politique électorale et parlementaire au Québec et au Canada, dans une perspective comparative.

Guillaume Huot est étudiant à la maîtrise en affaires publiques – gestion publique internationale à l'Université Laval. Ses recherches portent sur des thèmes touchant à la politique canadienne et québécoise, la politique comparée, les caractéristiques sociodémographiques des représentants politiques et les carrières législatives.

ABSTRACT

Guillaume HUOT and Marc André BODET, *The parliamentary consequences of political capital: The case of the Quebec National Assembly*

We attempt to situate political capital in the Quebec context by measuring its parliamentary consequences among elected members of the National Assembly who have served since 2003. To measure the parliamentary consequences of political capital, we mainly study the impact of two factors—previous political experience of elected officials at other levels of government, and family ties—on access to various important parliamentary positions. Two sets of regression models are presented. The first set analyzes the accession to parliamentary office of MPs throughout their legislative career, while the second set replicates the variables of the first set, applying them only to parliamentary recruits. We conclude that political capital can only play a role in an individual's legislative career in certain very specific contexts. Family ties have no impact on access to legislative positions, while federal or provincial political experience has a slight positive effect when considering the entire career of elected officials. Local political experience (municipal or school) has significant negative effects on the chances of accessing different parliamentary positions.

Keywords: political capital; parliamentary functions; parliamentary careers; political dynasties; political representation; Quebec

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN, Nicholas, Gabriele MAGNI, Donald SEARING et Philip WARNCKE
2020 « What is a Career Politician? Theories, Concepts and Measures », *European Political Science Review*, 12, 2 : 199-217.
- ASAKO, Yasushi, Takeshi IIDA, Tetsuya MATSUBAYASHI et Michiko UEDA
2015 « Dynastic Politicians: Theory and Evidence from Japan », *Japanese Journal of Political Science*, 16, 1 : 5-32.
- Assemblée nationale du Québec
2013 *Député-maire*. [<http://www.assnat.qc.ca/en/patrimoine/lexique/depute-maire.html>].
- ATKINSON, Michael M. et David C. DOCHERTY
1992 « Moving Right Along: The Roots of Amateurism in the Canadian House of Commons », *Revue canadienne de science politique*, 25, 2 : 295-318.
- BARRIE, Doreen et Roger GIBBINS
1989 « Parliamentary Careers in the Canadian Federal State », *Revue canadienne de science politique*, 22, 1 : 137-145.
- BERKMAN, Michael B.
1994 « State Legislators in Congress: Strategic Politicians, Professional Legislatures and the Party Nexus », *American Journal of Political Science*, 38, 4 : 1025-1055.

BESLEY, Timothy et Marta REYNAL-QUEROL

2013 *Selection via Dynasties: Theory and Evidence*. [[http://www.econ.upf.edu/~reynal/dynasties_new_draft_131024\[1\]_ALL.pdf](http://www.econ.upf.edu/~reynal/dynasties_new_draft_131024[1]_ALL.pdf)], consulté le 20 juillet 2021.

BLACK, Gordon S.

1972 « A Theory of Political Ambition: Career Choices and the Role of Structural Incentives », *The American Political Science Review*, 66, 1 : 144-159.

BLAIS-LACOMBE, Ariane et Marc André BODET

2017 « Les députés et les partis politiques sortants profitent-ils d'un avantage électoral? Une analyse des résultats électoraux au Québec », *Revue canadienne de science politique*, 50, 3 : 723-746.

BOURASSA, Guy

1965 « Les élites politiques de Montréal : de l'aristocratie à la démocratie », *Revue canadienne d'Économique et de Science politique*, 31, 1 : 35-51.

BOURDIEU, Pierre

1981 « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37 : 3-24.

CHHIBBER, Pradeep

2011 « Dynastic Parties: Organization, Finance and Impact », *Party Politics*, 19, 2 : 277-295.

COX, Gary W. et Johnathan N. KATZ

1996 « Why Did the Incumbency Advantage in the US House Elections Grow? », *American Journal of Political Science*, 40, 2 : 478-497.

DAL BÓ, Ernesto, Pedro DAL BÓ et Jason SNYDER

2009 « Political Dynasties », *The Review of Economic Studies*, 76, 1 : 115-142

DOCHERTY, David. C.

1997 *Mr. Smith Goes to Ottawa: Life in the House of Commons*, Vancouver, UBC Press.

ERIKSON, Robert S.

1971 « The Advantage of Incumbency in Congressional Elections », *Polity*, 3, 3: 395-405.

EVERS, Adalbert

2003 « Social Capital and Civic Commitment: On Putnam's Way of Understanding », *Social Policy and Society*, 2, 1 : 13-21.

FALARDEAU, Jean-Charles

1966 « Des élites traditionnelles aux élites nouvelles », *Recherches sociographiques*, 7, 1-2 : 131-145.

FALLON, Johnny

2011 *Dynasties: Irish Political Families*, Dublin, New Island.

FIVA, Jon H. et Daniel M. SMITH

2018 « Political Dynasties and the Incumbency Advantage in Party-Centered Environments », *American Political Science Review*, 112, 3 : 706-712.

FOX, Richard L. et Jennifer L. LAWLESS

2005 « To Run or Not to Run for Office: Explaining Nascent Political Ambition », *American Journal of Political Science*, 49, 3 : 642-659.

FRENCH, Richard D.

2011 « Political Capital », *Representation*, 47, 2 : 215-230.

GALLAGHER, Michael

1985 « Social Backgrounds and Local Orientations of Members of the Irish Dàil », *Legislative Studies Quarterly*, 10, 3 : 373-394.

Gouvernement du Québec

2021a *Fiche du terme – Adjoint parlementaire*. [<http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=258>], consulté le 2 août 2021.

2021b *Fiche du terme – Porte-parole de l'opposition officielle*. [<http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=9748>], consulté le 2 août 2021.

GUTTSMAN, Wilhelm L.

1963 *The British Political Elite*, Londres, McGibbon Kee.

HAZAN, Reuven Y. et Gideon RAHAT

2006 « The Influence of Candidate Selection Methods on Legislatures and Legislators: Theoretical Propositions, Methodological Suggestions and Empirical Evidence », *Journal of Legislative Studies*, 12, 3-4 : 366-385.

HALL, Andrew B. et James M. SNYDER Jr.

2015 « How Much of the Incumbency Advantage is Due to Scare-Off? », *Political Science Research and Methods*, 3, 3 : 493-514.

ISHIBASHI, Michihiro et Steven R. REED

1992 « Second-Generation Diet Members and Democracy in Japan: Hereditary Seats », *Asian Survey*, 32, 4 : 366-379.

KENAWAS, Yoes C.

2015 *The Rise of Political Dynasties in a Democratic Society*. [https://www.researchgate.net/profile/Yoes-Kenawas/publication/287736019_The_Rise_of_Political_Dynasties_in_a_Democratic_Society/links/567900d408ae0ad265c9950a/The-Rise-of-Political-Dynasties-in-a-Democratic-Society.pdf], consulté le 19 juillet 2021.

LABONNE, Julien, Sahar PARSA et Pablo QUERUBIN

2019 *Political Dynasties, Term Limits and Female Political Empowerment : Evidence from the Philippines*. [https://www.nber.org/system/files/working_papers/w26431/w26431.pdf], consulté le 19 juillet 2021.

LINTEAU, Paul-André

1998 « Le personnel politique de Montréal, 1880-1914 : évolution d'une élite municipale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 52, 2 : 189-215.

MATTHEWS, Donald R.

1984 « Legislative Recruitment and Legislative Careers », *Legislative Studies Quarterly*, 9, 4 : 547-585.

MENDOZA, Ronald, Edsel BEJA Jr., Victor VENIDA et David YAP

2013 *Political Dynasties and Poverty: Resolving the "Chicken or the Egg" Question*. [https://www.fef.org.ph/freedom/wp-content/uploads/2014/02/SSRN-id2292277_Mendoza-et-al.pdf], consulté le 20 juillet 2021.

MÉVELLEC, Anne et Manon TREMBLAY

2016 *Genre et professionnalisation de la politique municipale : un portrait des élues et des élus du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

MOSCA, Gaetano

1939 *The Ruling Class*, New-York, McGraw Hill.

NORRIS, Pippa

1997 *Passages to Power: Legislative Recruitment in Advanced Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press.

PAQUIN, Magali

2010 « Le profil socio-démographique des ministres québécois : une analyse comparée entre les sexes », *Recherches féministes*, 23, 1 : 123-141.

PARETO, Vilfredo

- 1901 *The Rise and Fall of Elites: Application of Theoretical Sociology*, Piscataway, Transaction Publishers.

PELLETIER, Réjean

- 1984 « Le personnel politique », *Recherches sociographiques*, 25, 1 : 83-102.
1991 « Les parlementaires québécois depuis cinquante ans : continuité et renouvellement », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 44, 3 : 339-361.

PITKIN Hannah F.

- 1967 *The Concept of Representation*, Los Angeles, University of California Press.

PUTNAM, Robert D.

- 1976 *The Comparative Study of Political Elites*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
2000 *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New-York, Simon & Schuster.

QUERUBIN, Pablo

- 2016 « Family and Politics: Dynastic Persistence in the Philippines », *Quarterly Journal of Political Science*, 11 : 151-181.

SCHLESINGER, Joseph A.

- 1966 *Ambition and politics: Political Careers in the United States*, Chicago, Rand McNally.

SMITH, Daniel M.

- 2018 *Dynasties and Democracy: The Inherited Incumbency Advantage in Japan*, Stanford, Stanford University Press.

SORENSEN, Eva et Jacob TORFING

- 2003 « Network Politics, Political Capital, and Democracy », *International Journal of Public Administration*, 26, 6 : 609-634

TARDY, Évelyne, Manon TREMBLAY et Ginette LEGAULT

- 1997 *Maires et mairesses : les femmes et la politique municipale*, Montréal, Liber.

THOMAS, Paul

- 1991 « Profile of a Private Member », *Canadian Parliamentary Review*, 14, 2 : 12-15.

THANANITHICHOT, Stithorn et Wichuda SADITPORN

- 2016 « Political Dynasties in Thailand: The Recent Picture after the 2011 General Election », *Asian Studies Review*, 40, 3 : 340-359.

VAN LIEFFERINGE, Hilde, Carl DEVOS et Kristof STEYVERS

- 2012 « What's in a Name? Current Effects of Family Politicization on Legislative Candidates' Career Start in Belgium », *The Social Science Journal*, 49, 2 : 219-228.

WHITE, Graham

- 1998 « Shorter Measures: The Changing Ministerial Career in Canada », *Administration publique du Canada*, 41, 3 : 369-394.

ZUCKERMAN, Alan

- 1977 « The Concept "Political Elite": Lessons from Mosca and Pareto », *The Journal of Politics*, 39, 2 : 324-344.